



MOBILISATION DES PERSONNELS D'INSERTION ET DE PROBATION DU SPIP de Varcès (38)

La filière insertion et probation, a été exclue d'avancées « historiques » (recrutement, revalorisation statutaire et indemnitaire) accordées récemment aux personnels de l'Administration Pénitentiaire dont elle fait pourtant partie.

Le 17 mars 2016, l'équipe de Varcès, agents syndiqués et non-syndiqués, s'est réunie en Assemblée Générale. Le motif de cette rencontre a été tant d'évoquer le mauvais traitement qu'inflige l'AP à la filière IP que de réfléchir à des modalités d'actions pour manifester notre mécontentement et notre volonté de changement !

Nous revendiquons :

- la suppression de la pré-affectation,
- l'ouverture de négociation statutaire pour la filière IP,
- une remise à niveau indemnitaire,
- l'égalité de traitement entre les ASS et les CPIP concernant la pension de retraite,
- un plan de recrutement pour renforcer les services.

Nous, personnels d'insertion et de probation, syndiqués et non syndiqués du SPIP de Varcès, décidons à la majorité de nous associer au mouvement national selon les modalités suivantes:

- le boycott de toutes les réunions partenariales,
- le boycott des CAP
- communication aux élus, aux juridictions, aux partenaires
- une journée SPIP mort tous les jeudis (pas d'entretien, pas de réunion, pas de téléphone)
- la transmission dans tous les rapports et mails de la phrase suivante : « dans l'attente d'une réponse de l'Administration Pénitentiaire aux revendications portées par l'intersyndicale de la filière Insertion & Probation, le SPIP de Varcès adopte des modalités de travail dégradées. Nous exigeons des négociations indemnitaires et statutaires et la continuité du renfort en ressources humaines »

**Ces actions sont mises en œuvre à compter
du lundi 21 mars 2016 et perdureront jusqu'au succès de nos revendications.**